

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 39 (1913)  
**Heft:** 10

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAÎSSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Chemin de fer Clarens-Chailly-Blonay*, par M. Laplace-Delapraz, ingénieur. — *Extraits de la Communication N° 4 de la Commission suisse d'études pour la traction électrique des chemins de fer concernant le choix du système et les devis pour la traction hydroélectrique des chemins de fer suisses (suite)*. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Association suisse des ingénieurs-conseils. — Programme de concours pour l'élaboration des plans d'une Eglise catholique romaine, à Saignelégier. — *Bibliographie*.



Fig. 1. — Pont sur la Baye de Clarens et développement de la ligne aux Râpes.

## Le Chemin de Fer Clarens-Chailly-Blonay

par M. LAPLACE-DELAPRAZ, ingénieur

La progression constante du trafic voyageurs et marchandises sur les chemins de fer secondaires de la région Vevey-Montreux fit naître deux nouvelles lignes en 1911 : l'une, la ligne à crémaillère Blonay-Pléiades, chemin de fer de tourisme déjà décrit dans ce journal ; l'autre, simple ligne à adhérence, reliant Blonay à Clarens et offrant plutôt le caractère d'un tramway interurbain.

Le tracé adopté pour le Clarens-Chailly-Blonay complète heureusement le réseau des lignes existantes en desservant les agglomérations assez importantes de Tavel, Chailly et Brent, jusqu'alors quelque peu à l'écart, et les

reliant à Clarens d'une part, aux chemins de fer veveysans de l'autre ; il a de plus le double avantage de mettre Clarens en communication directe avec le M.-O.-B. à Fontanivent (direction les Avants-Zweisimmen) et avec les C.-E.-V. (direction les Pléiades, Châtel-St-Denis) à son point terminus.

Partant du P. I. des C. F. F., à côté de la gare de Clarens<sup>1</sup>, la voie suit tout d'abord la route de Châtel-St-Denis, qui monte à Tavel en rampe d'environ 8,9 %, traverse à la sortie de ce village, la Baye de Clarens sur l'ancienne arche en maçonnerie rélargie et, empruntant toujours la chaussée corrigée en plan et en profil sur ce tronçon, atteint par des rampes variant de 1 à 6 ½ % la halte de Chailly (km. 1,52). Là, la route qui serpente à travers le village est abandonnée, et c'est sur la plateforme indépen-

<sup>1</sup> La ligne sera prolongée prochainement jusqu'à la route Lausanne-St-Maurice, à proximité du débarcadère de Clarens.